



Investir dans les populations rurales

## Conseil d'administration

Cent trente-septième session  
Rome, 13-15 décembre 2022

---

# Achèvement du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

---

Cote du document: EB 2022/137/R.43

Point de l'ordre du jour: 19 a)

Date: 8 novembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

### **POUR: INFORMATION**

**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à prendre note des présentes informations actualisées, rendant compte de l'achèvement du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres.

---

---

#### **Questions techniques:**

##### **Donal Brown**

Vice-Président adjoint  
Département de la gestion des programmes  
courriel: d.brown@ifad.org

##### **Ashley Anne Davidson**

Chargée d'appui au programme (Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres)  
Département de la gestion des programmes  
courriel: a.davidson@ifad.org

---

*Pour en savoir plus sur le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, veuillez consulter la page <https://www.ifad.org/fr/rpsf>.*

## Achèvement du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

1. À la cent trente-sixième session du Conseil d'administration, la FIDA a présenté son septième et dernier compte rendu sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (ci-après le Mécanisme de relance)<sup>1</sup>. Il est précisé dans ce rapport que le Mécanisme de relance et les projets y relatifs devaient prendre fin d'ici le 30 septembre 2022. La présente note a pour objet de confirmer que le mécanisme est bien arrivé à son terme, de donner des informations actualisées sur les prolongations exceptionnelles accordées dans les cas de l'Afghanistan et du Yémen, et d'énoncer les prochaines mesures que prendra la direction. Elle permet de fournir un bref aperçu de l'état actuel du mécanisme et vient compléter les précédents comptes rendus et le rapport intermédiaire communiqué aux donateurs. En outre, un rapport final, qui doit être remis en juin 2023, servira à donner une vue d'ensemble des résultats et des effets obtenus grâce au Mécanisme de relance, notamment dans le cadre de ses projets, ainsi que des enseignements tirés de l'expérience.

### I. Informations actualisées sur l'achèvement du Mécanisme de relance

2. Le 30 septembre 2022, le Mécanisme de relance et l'exécution des projets y relatifs sont arrivés à leur terme. Comme indiqué précédemment, le mécanisme a permis d'allouer des ressources de façon ciblée en faveur des populations rurales pauvres qui subissent les retombées de la pandémie de COVID-19. Le FIDA a consacré l'intégralité des 89,0 millions d'USD disponibles à 55 projets menés chacun dans un seul pays et à 9 projets concernant plusieurs pays, dans les cinq régions où il intervient<sup>2</sup>. Plus de la moitié des ressources étaient destinées à des pays à faible revenu et 95% des ressources à des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Quelque 50% des ressources ont été allouées à des pays en situation de fragilité. Les fonds ont été répartis entre les quatre piliers du Mécanisme de relance: fourniture d'intrants, accès aux marchés, accès aux services financiers et services numériques. À la date de fin du mécanisme, plus de 95% de ces fonds avaient été décaissés et toutes les équipes de projet avaient entamé les activités de clôture; elles devraient s'acquitter de tous les engagements fiduciaires et de toutes les obligations en matière de rapports d'ici la fin de 2022.
3. Toutefois, comme indiqué dans les rapports d'étape précédents, une prolongation de 12 mois a été envisagée dans deux cas, à savoir un projet en Afghanistan, suspendu en raison de la crise politique et des sanctions qui ont suivi les événements survenus en août 2021, et au Yémen, où des fonds du Mécanisme de relance sont utilisés pour la composante de riposte à la COVID-19 d'un projet plus vaste, le Projet d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural. Depuis le dernier compte rendu, les donateurs du Mécanisme de relance ont accordé ce délai aux deux projets. Les autres projets seront menés à terme comme prévu.
4. En Afghanistan, un tiers mettra en œuvre un nouveau projet, qui conservera les activités du projet initial, centré sur la fourniture de moyens de production de base sur la facilitation de l'accès aux marchés. Ces activités restent essentielles au vu des difficultés croissantes engendrées par la pandémie et la détérioration de la situation économique. Au Yémen, les fonds serviront à poursuivre les activités relevant du Projet d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural. L'exécution de ces activités a été retardée par des problèmes de sécurité et

<sup>1</sup> EB 2022/136/R.21; EB 2022/136/R.21/Add.1.

<sup>2</sup> Les régions du FIDA sont les suivantes: i) Asie et Pacifique; ii) Afrique orientale et australe; iii) Amérique latine et Caraïbes; iv) Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe et Asie centrale; v) Afrique de l'Ouest et du Centre.

d'autres chocs. Elle doit se faire par étapes et bénéficier d'un suivi si l'on veut garantir l'adhésion des populations touchées et protéger les agriculteurs de toute menace qui pèserait sur eux en raison des conflits. Les activités devraient avoir été menées à bien d'ici le 30 septembre 2023.

## II. Prochaines étapes

5. Le Mécanisme de relance venant à échéance, la direction porte désormais son attention sur les prochaines étapes à court et à moyen terme.
6. **Mener les activités relevant du Mécanisme de relance en Afghanistan et au Yémen.** Comme il a été mentionné plus haut, les prolongations ayant été accordées, le FIDA continuera d'exécuter le projet relevant du Mécanisme de relance en Afghanistan et la composante COVID-19 du Projet d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural au Yémen. La direction continuera de suivre de très près les progrès accomplis, car la mise en œuvre dans ces contextes est délicate.
7. **Procéder à la clôture des projets.** Tous les autres projets du Mécanisme de relance sont terminés; la prochaine étape consiste donc à achever toutes les activités de clôture et les activités fiduciaires d'ici le 31 décembre 2022. Comme il a été indiqué ci-dessus, 95% des fonds disponibles avaient été décaissés à la date de fin du mécanisme<sup>3</sup>. Ce pourcentage pourrait évoluer, étant donné que certaines équipes de projet pourraient devoir décaisser d'autres fonds pour couvrir les paiements anticipés au titre d'activités mises en œuvre (ce qui ferait augmenter le pourcentage), tandis que d'autres pourraient rendre des fonds inutilisés (ce qui ferait baisser le pourcentage). Au moment de la clôture financière, ces opérations et retours auront cessé, ce qui donnera au FIDA une vue d'ensemble des soldes (les chiffres actuels devraient à peu de choses près se confirmer). Après la clôture financière, le FIDA informera les donateurs du montant des soldes et se penchera sur les étapes à venir.
8. **Rassembler les résultats.** À l'approche des dates de clôture, toutes les équipes de projets relevant du Mécanisme de relance collectent les données finales et élaborent leurs rapports d'achèvement, sauf dans le cas d'un sous-ensemble de projets déjà terminés. Il s'agira d'une étape importante pour que le FIDA puisse communiquer les résultats obtenus au regard du Cadre de gestion des résultats du mécanisme. En particulier, cette étape permettra d'extrapoler la contribution du Mécanisme de relance dans les rapports d'impact de niveau I et de mieux comprendre les activités de communication et d'appui, par pilier, grâce aux indicateurs du niveau II. Ces activités aideront enfin à rendre compte des indicateurs pertinents de niveau III – comme l'efficacité globale de la mise en œuvre et les réalisations du Mécanisme de relance s'agissant de cibler les femmes et les jeunes. La collecte de données contribuera également de manière notable à approfondir l'apprentissage.
9. **Mettre à profit les projets achevés pour mieux tirer les leçons du Mécanisme de relance.** Maintenant que la période de mise en œuvre est arrivée à son terme, le FIDA va entamer une profonde réflexion. De nombreux enseignements ont certes été intégrés aux comptes rendus sur le Mécanisme de relance, mais la direction organisera également des activités d'apprentissage et un dialogue interdépartemental pour continuer de renforcer la compréhension des expériences des partenaires d'exécution et du personnel du Fonds. Ces activités faciliteront les échanges de connaissances et de pratiques optimales au sein de l'institution et avec ses partenaires. Les données issues des comptes rendus susmentionnés et les enseignements tirés de ces échanges seront analysés et présentés dans le rapport final à l'intention des donateurs. Dans l'intervalle, le FIDA

<sup>3</sup>Une fois mises de côté les ressources destinées aux projets prolongés en Afghanistan et au Yémen, ce chiffre augmente pour atteindre 97% des fonds approuvés.

applique les enseignements tirés jusqu'à présent pour élaborer des interventions face à d'autres chocs et les intègre à son portefeuille d'activités.

10. **Continuer d'échanger avec les donateurs du Mécanisme de relance et de communiquer des informations.** Pour terminer, comme cela a été évoqué dans les précédents comptes rendus, le FIDA continuera d'honorer ses obligations en matière de rapports et de partager ses données d'expérience. Un rapport intermédiaire a déjà été communiqué aux donateurs une fois le Mécanisme de relance arrivé à son terme; on y trouve les résultats et les enseignements alors disponibles. Ce rapport ne donnait qu'un bref aperçu de l'état actuel du Mécanisme et sera complété par un rapport final prévu pour juin 2023. Le rapport final présentera en détail les résultats et les effets obtenus au moyen du mécanisme, notamment dans le cadre des projets, ainsi que d'autres enseignements issus de la réflexion du FIDA. En outre, le Fonds communiquera aux donateurs un additif une fois que les deux projets prolongés seront terminés, en 2024. Enfin, il continuera de partager ses données d'expérience avec les États membres, les organisations homologues et d'autres parties moyennant différentes voies de communication, comme sa page Web consacrée à la question, les médias sociaux et d'autres plateformes.